



## Grandes cultures

### Edition Poitou-Charentes

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

### Ce qu'il faut retenir (Cliquer sur les titres pour accéder directement aux paragraphes)

#### Blé d'hiver

- **Stade** : très variable de 2 nœuds à fin épisaison (BBCH 32 - 59), fin épisaison pour les plus avancés (BBCH 59).
- **Septorioses** : en progression, le risque est fort, surveillez les symptômes sur les 3 feuilles.
- **La rouille brune progresse**
- **La rouille jaune** : évolue peu, mais est signalée dans quelques parcelles hors réseau. Maintenir la surveillance notamment sur variété sensible.
- **Oïdium** : surveiller les variétés sensibles.
- **Pucerons et cécidomyie** : à observer prochainement.
- **Fusarioses des épis** : évaluation du risque à faire sur les parcelles proches floraison. Nouveaux seuils pour les mycotoxines (DON) à partir du 1er juillet 2024.

#### Orge d'hiver

- **Stade** : de gonflement à début floraison (BBCH 49 - 61).
- **Helmintosporiose** : présente, surveillez les parcelles avant la fin de la période de risque, notamment les variétés sensibles.
- **Rhynchosporiose, oïdium et rouille naine**: faible présence, maintenez la surveillance des variétés sensibles et tardives.
- **Les symptômes de JNO sont visibles à des degrés divers dans de très nombreuses parcelles.** Une enquête sera prochainement diffusée.
- **Gestion des résistances aux fongicides sur céréales à paille** : [téléchargez la note commune INRAE / ANSES / ARVALIS 2024](#)

#### Maïs

- **Situation** : le semis se poursuit, peu de levées.
- **Limaces et oiseaux** : attaques signalées, à surveiller avant et pendant la levée.

#### Pois protéagineux de printemps

- **Stade** : 9 feuilles à début floraison (BBCH 19 à BBCH 61).
- **Pucerons verts** : surveiller l'arrivée des premiers pucerons.
- **Tordeuses** : installez vos pièges sur les parcelles qui fleurissent.
- **Complexe Colletotrichum/Ascochyta pisi** : surveiller l'apparition et le développement.

N°14  
30/04/2024



#### Animateur filières

**Céréales à paille / Maïs**  
Khalid KOUBAÏTI  
FREDON Nouvelle-Aquitaine  
[khalid.koubaiti@fredon-na.fr](mailto:khalid.koubaiti@fredon-na.fr)

#### Oléagineux

Elodie TOURTON / Terres Inovia  
[e.tourton@terresinovia.fr](mailto:e.tourton@terresinovia.fr)

#### Protéagineux

Agathe PENANT / Terres Inovia  
[a.penant@terresinovia.fr](mailto:a.penant@terresinovia.fr)

#### Animateurs délégués

**Céréales à paille / Maïs**  
Clément GRAS / ARVALIS  
[c.gras@arvalis.fr](mailto:c.gras@arvalis.fr)

#### Directeur de publication

Luc SERVANT  
Président de la Chambre Régionale  
Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

#### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée  
avec la mention « extrait du  
bulletin de santé du végétal  
Nouvelle-Aquitaine Grandes  
cultures N°X du JJ/MM/AA »



### Colza ([cliquer ici pour accéder au paragraphe](#))

- Stades : variables de G3 à G4 (BBCH 72 à 73)
- Charançons des siliques : présence faible
- Pucerons cendrés : présence très faible

Notes nationales Biodiversité : [Vers de terre et santé des agrosystèmes](#)  
[Flore de bord de champ](#)

Nombre de parcelles	Colza	Pois protéagineux	Blé	Orge
Créées	44	19	64	24
Observées	18	8	27	7

## Blé d'hiver

Le temps frais, avec des températures sous les moyennes de saison, se prolonge pour la semaine. Risque de pluies ou/et averses annoncées à partir de ce vendredi.

### Prévisions selon MétéoFrance pour les stations de :

	MERCREDI 24	JEUDI 25	VENDREDI 26	SAMEDI 27	DIMANCHE 28	LUNDI 29
<b>Poitiers</b>	 4° / 13° ↙ 15 km/h	 5° / 14° ↙ 15 km/h	 6° / 15° ↙ 20 km/h	 10° / 17° ↙ 25 km/h	 8° / 18° ↙ 25 km/h	 7° / 20° ↗ 15 km/h
<b>Niort</b>	 4° / 14° ↙ 15 km/h	 8° / 15° ↗ 15 km/h	 8° / 16° ↙ 20 km/h	 10° / 17° ↙ 25 km/h	 9° / 18° ↗ 15 km/h	 8° / 20° ↘ 15 km/h
<b>Saintes</b>	 6° / 16° ↙ 15 km/h	 7° / 15° ↗ 15 km/h	 7° / 16° ↙ 20 km/h	 10° / 15° ↙ 25 km/h	 9° / 17° ↙ 20 km/h	 7° / 18° ↙ 15 km/h
<b>Angoulême</b>	 3° / 13° ↙ 15 km/h	 7° / 15° ↗ 10 km/h	 6° / 17° ↘ 25 km/h	 11° / 18° ↙ 20 km/h	 9° / 19° ↗ 15 km/h	 8° / 19° ↘ 15 km/h

### • Stade phénologique et état de la culture

Les stades des blés d'hiver s'étalent de 1 nœud à début épiaison (BBCH 31 - 51), mais la majorité a atteint ou dépassé le stade 3 nœuds (BBCH 33).

#### Rappel :

À partir du stade Dernière Feuille Étalée (BBCH 39), l'observation se fait sur la F3 définitive, avec le seuil de 20 % pour les variétés sensibles et 50 % pour les variétés peu sensibles.

Il convient de faire attention au moment de l'observation de bien suivre le déploiement progressif des futures feuilles qui sont déjà formées au stade 2 nœuds.

Stades des blés en Poitou-Charentes (en % parcelles)

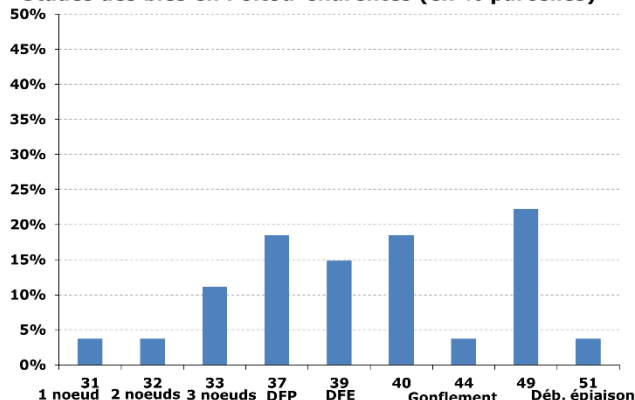
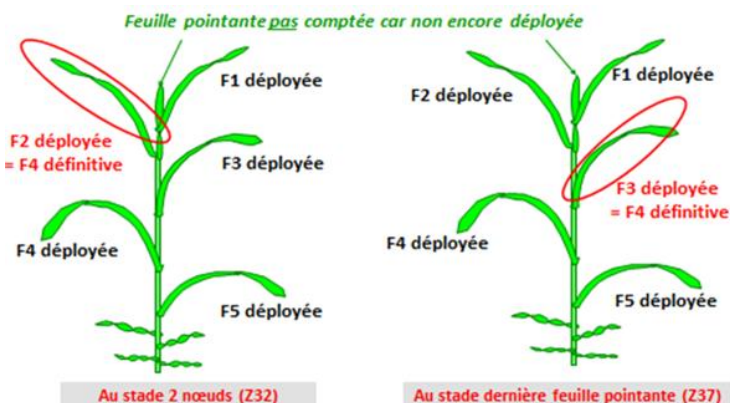


Tableau de correspondance entre feuilles visibles et feuilles définitives sur céréales à paille, en année normale :

Feuille déployée	Au stade 1 nœud BBCH 31	Au stade 2 nœuds BBCH 32	Au stade dernière feuille pointante BBCH 37	Au stade dernière feuille étalée BBCH 39
	Cela correspond aux feuilles définitives suivantes :			
F1	F4	F3	F2	F1
F2	F5	F4	F3	F2
F3	F6	F5	F4	F3



## • Septoriose

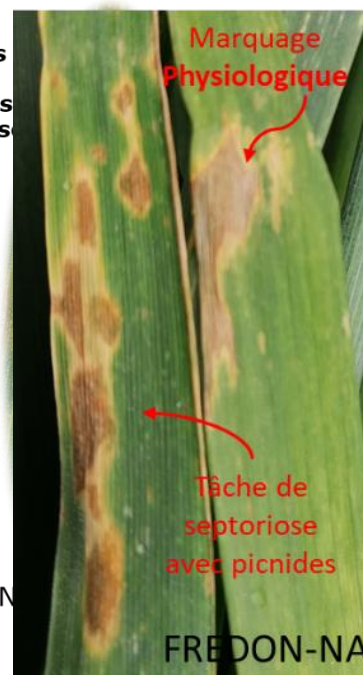
Elle est notée sur 24 parcelles dont une qui est encore au stade 1 nœud. **Les symptômes de cette maladie sont en progression.** En raison du manque d'information dans la base, cette analyse ne prend pas en considération la protection foliaire réalisée à partir de début avril.

8 parcelles sont entre 2 nœuds et DFP (BBCH 32 à 37) : la septoriose est présente sur les F3 mais 1 seule parcelle présente des attaques sur 10 % des F2.

Les autres parcelles ont atteint ou dépassé le stade DFE (BBCH de 39 à 51). Pour ces parcelles la maladie est présente sur les F3 de 13 parcelles (et sur les F2 de 8 parcelles). Le seuil indicatif de risque est atteint dans 7 parcelles dont la majorité des variétés sont « Peu sensible » à « Assez résistante » à la septoriose, exceptées 2 qui sont « Assez sensible à peu sensible »

Le modèle Septo-LIS® d'Arvalis montre, selon la pluviométrie locale depuis début tallage, pour les variétés assez sensibles (type Oregrain) semées mi-octobre un risque fort et un risque modéré pour les semis de fin novembre. Pour les variétés résistantes (type RGT César) le risque est modéré à fort pour les semis de mi-octobre et faible pour les autres.

Évolutions des symptômes de septorios sur blé



### Septo-LIS® d'Arvalis

Simulation : 23/04/2024		Variete : OREGRAIN, semée le :		Variete : RGT CESARIO, semée le :	
Station :		15/10/2023	25/11/2023	15/10/2023	25/11/2023
Departement : 16	CHALAIS -RIOUX-MARTIN	+++	+++	+++	--
Departement : 17	SAINTES	+++	+++	+++	+++
Departement : 79	NIORT SOUCHE	+++	++	+++	--
Departement : 86	POITIERS -BIARD	+++	++	+++	--

Risque Fort +++ Risque Modéré ++ Risque Faible --

**Période de risque :** à partir du stade « 2 nœuds ».

**Seuil indicatif du risque :**

- Variétés sensibles : si plus de 20 % des feuilles F4 définitives présentent des symptômes (4 feuilles sur 20). À partir du stade DFE c'est la F3 qu'il faut prendre en compte.

- Variétés peu sensibles : si plus de 50 % des feuilles F4 définitives présentent des symptômes. À partir du stade DFE c'est la F3 qu'il faut prendre en compte.
- Pour les parcelles à base de mélange variétal de différentes sensibilités à cette maladie, il n'existe pas de seuil de référence. Il convient de diminuer le risque au prorata du taux des variétés tolérantes dans votre mélange. Ainsi, la décision de protection contre cette maladie doit être raisonnée en fonction de vos observations (sur un échantillon plus important que pour les mono-variétés) et le niveau moyen de sensibilité des variétés en mélange.

### **Évaluation du risque**

Les températures ont été favorables au développement des symptômes, mais aussi pour le déploiement des dernières feuilles. **Le stade clef de Dernière Feuille Étalée (DFE) est atteint ou dépassé** dans de nombreuses situations. Les pluies ou averses annoncées à partir de fin de cette semaine peuvent favoriser de nouvelles contaminations.

- **En cas de pluies, le risque devient fort pour les variétés sensibles ou peu sensibles** notamment celles situées en Charente-Maritime. Il reste **faible pour les semis tardifs de variétés peu sensibles**.

- **En absence de pluies significatives** le risque de contamination et de progression de cette maladie sur les feuilles supérieure est faible.

Les conditions climatiques à venir seront déterminantes pour le développement de la maladie sur les derniers étages foliaires.

Ce risque doit être évalué par l'observation, **sur des 3 derniers étages foliaires**, en fonction de la sensibilité variétale et en tenant compte des interventions réalisées sur la parcelle.

Surveillez en priorité les variétés sensibles ou peu sensibles semées en octobre.



### **Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :**

Les produits de biocontrôle sont listés dans la note de service DGAL/SDSPV/ 2024-186 datant du 20/03/24. [Téléchargez la liste.](#)

### • **Rouille brune**

Pas de progression notable par rapport à la semaine dernière, les pustules sont notées dans 7 des 22 parcelles observées (contre 8 sur 23 la semaine précédente).

Les **résultats du modèle SPIROUIL** montrent, pour la majorité des postes météo, une évolution assez rapide. **L'indice de risque a dépassé celui de l'an dernier et celui de l'année de référence haute pour les semis de mi-octobre ainsi que pour ceux de fin novembre.**

**Période de risque :** à partir du stade « 2 nœuds ».

**Seuil indicatif du risque :** apparition de pustules sur l'une des 3 feuilles supérieures.

### **Évaluation du risque**

Les températures sont fraîches et limitantes pour le développement rapide des pustules, mais le risque de son développement n'est pas écarté, la surveillance doit être maintenue.

Pour les variétés sensibles le risque est **modéré** pour les semis précoces et faible pour les semis de fin novembre. Pour les autres (variétés peu sensibles à résistantes) le risque est faible.

Surveillez les variétés sensibles, au stade de sensibilité, notamment sur les parcelles de la bordure océanique, où humidité et douceur peuvent favoriser son développement.

### • **Rouille jaune**

Non observée cette semaine (mais relevée dans 2 parcelles observées la semaine dernière).

**Les résultats du modèle Yello**, qui sont basés sur une variété Très Sensible à la rouille jaune (accentuant le risque), montrent une progression régulière de l'indice de rouille jaune. Son indice de risque semble évoluer vers un scénario climatique favorable à l'apparition de la maladie, notamment sur



les semis les plus précoces. **Le risque climatique de l'année dépasse celui de l'année de référence haute plus particulièrement pour les semis précoces et pour l'ensemble des stations de référence.**

### **Évaluation du risque**

En absence de symptôme, **le risque est actuellement faible.**

Il convient de rester vigilant et de surveiller d'éventuelles apparitions de symptômes.

Surveillez en priorité les variétés sensibles.

 **Consultez la fiche « [Rouille jaune](#) » du Guide de l'Observateur.**

### • **Oïdium**

Cette maladie n'est pas observée dans les 22 parcelles.

**Période de risque :** du stade épi 1 cm à grain laiteux (BBCH 75).

**Seuil indicatif du risque :**

- Variétés sensibles : plus de 20 % des plantes atteintes sur les étages foliaires supérieurs (3 dernières feuilles).
- Autres variétés : plus de 50 % des plantes atteintes sur les étages foliaires supérieurs (3 dernières feuilles).

Une feuille est considérée comme atteinte lorsque le feutrage blanc couvre plus de 5 % de la surface du limbe.

### **Évaluation du risque**

Le risque oïdium est faible pour la majorité des situations sauf pour les variétés sensibles où il convient de rester vigilant.

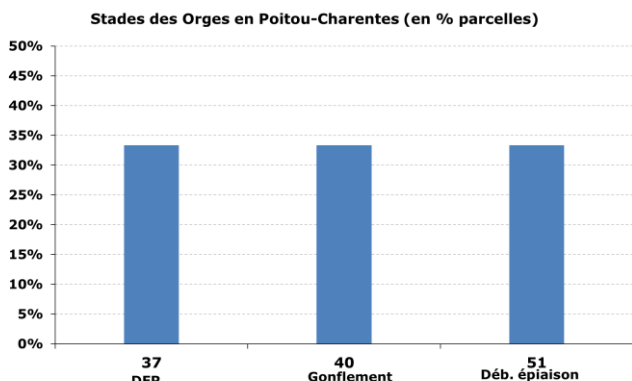
Les conditions climatiques locales peuvent être favorables pour le développement de cette maladie. L'évolution de ce champignon est favorisée en conditions de forte hygrométrie nocturne et temps sec et chaud le jour sur des biomasses importantes. Néanmoins, il est intéressant de noter que les fortes pluies peuvent nettoyer l'inoculum se trouvant sur les feuilles.

Surveillez les variétés sensibles.

# ORGE D'HIVER

## • Stade phénologique et état de la culture

Les stades des orges d'hiver ont rapidement progressé. Dans le réseau, ils varient de Dernière Feuille Pointante à début épisaison (BBCH 37 - 51), les plus avancées hors réseau sont à mi-épisaison (BBCH 55).



## • Helminthosporiose de l'orge

Cette maladie est notée dans 3 des 7 parcelles observées cette semaine, dont 2 sont au seuil indicatif de risque et une est maintenant hors période de risque.

**Période de risque** : du stade « 1 nœud » (31) au stade « gaine éclatée » (47).

**Seuil indicatif du risque** :

- Variétés sensibles : plus de 10 % des feuilles atteintes.
- Variétés moyennement et peu sensibles : plus de 25 % des feuilles atteintes.



### Évaluation du risque

De nombreuses parcelles sont encore en période de sensibilité pour cette maladie. En cas de retour de pluies, le **risque devient fort** notamment pour les parcelles avec des variétés sensibles.

**Observez vos parcelles** avant toute décision.

Pour les parcelles ayant atteint le stade 1 nœud (31), en cas de présence également de Rhynchosporiose, le risque est à évaluer en comptabilisant l'ensemble des taches de ces deux maladies dès le stade « 1 nœud » (si la somme des feuilles atteintes par l'une ou l'autre des maladies dépasse 10 ou 25 % (selon la sensibilité variétale), le seuil est atteint).



**Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :**

Les produits de biocontrôle sont listés dans la note de service DGAL/SDSPV/ 2024-186 datant du 20/03/24. [Téléchargez la liste.](#)

## • Rhynchosporiose de l'orge

Les attaques de cette maladie sont absentes dans les parcelles observées.

**Période de risque** : du stade « 1 nœud » (31) au stade « sortie des barbes » (49).

**Seuil indicatif du risque** :

- Variétés sensibles : plus de 10 % des feuilles atteintes et plus de 5 jours avec pluies > 1 mm depuis le stade « 1 nœud » (31).



Photo : Fredon NA

- Variétés moyennement et peu sensibles : plus de 10 % des feuilles atteintes et plus de 7 jours avec pluies > 1 mm depuis le stade « 1 nœud » (31).

### **Évaluation du risque**

Les orges sont encore en période de risque, mais la présence du champignon est faible. En tenant compte, du risque de pluies à partir de la fin de cette semaine et du développement des orges, le **risque lié à cette maladie est faible ou modéré pour les orges tardives.**

Pour les parcelles ayant atteint le stade 1 nœud (31), en cas de présence également d'helminthosporiose, le risque est à évaluer en comptabilisant l'ensemble des taches de ces deux maladies dès le stade « 1 nœud » (si la somme des feuilles atteintes par l'une ou l'autre des maladies dépasse 10 ou 25 % (selon la sensibilité variétale), le seuil est atteint. Le risque peut être plus important pour les orges de printemps semées d'automne, plus sensibles et arrivant à des stades plus avancés.



### **Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :**

Les produits de biocontrôle sont listés dans la note de service DGAL/SDSPV/ 2024-186 datant du 20/03/24. [Téléchargez la liste.](#)

### • **Oïdium de l'orge**

Cette maladie n'est pas présente dans les parcelles observées.

**Période de risque :** à partir du stade épi 1 cm (BBCH 30).

**Seuil indicatif du risque :**

- Variétés sensibles : plus de 20 % des feuilles atteintes.
- Variétés moyennement et peu sensibles : plus de 50 % des feuilles atteintes.



Photo : Fredon NA

### **Évaluation du risque**

Le risque est faible pour l'instant mais restez vigilant sur son développement notamment sur les variétés sensibles.

### • **Rouille naine de l'orge**

Cette maladie n'est pas présente sur les parcelles observées.

**Période de risque :** du stade « 1 nœud » (BBCH 31) au stade « gaine éclatée » (BBCH 47).

**Seuil indicatif du risque :**

- Variétés sensibles : plus de 10 % des feuilles atteintes.
- Variétés moyennement et peu sensibles : plus de 50 % des feuilles atteintes.

### **Évaluation du risque**

Le **risque est faible** pour le moment, mais il peut évoluer. Surveillez les variétés sensibles en période de risque.

## Guide céréales à paille

### Guide de l'observateur Céréales à paille pour vous aider

Un guide de l'Observateur *céréales à paille* a été édité par le réseau des BSV Grandes cultures Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre exploitation, avec des protocoles d'observations pour chaque pathogène, des détails et photos d'identifications, des astuces d'observations et des éléments de comparaison avec d'autres pathogènes. Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant le pathogène et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du pathogène. Ce guide est composé à la fois :

- de fiches générales qui rappellent les bonnes pratiques d'observations, les outils d'aides à l'analyse de risque (modèles, grille de risques...),
- de fiches individuelles par bio-agresseur qui permettent d'identifier les bio-agresseurs et leurs symptômes, d'éviter les confusions, ... pour affiner l'analyse de risque et la gestion des parcelles.

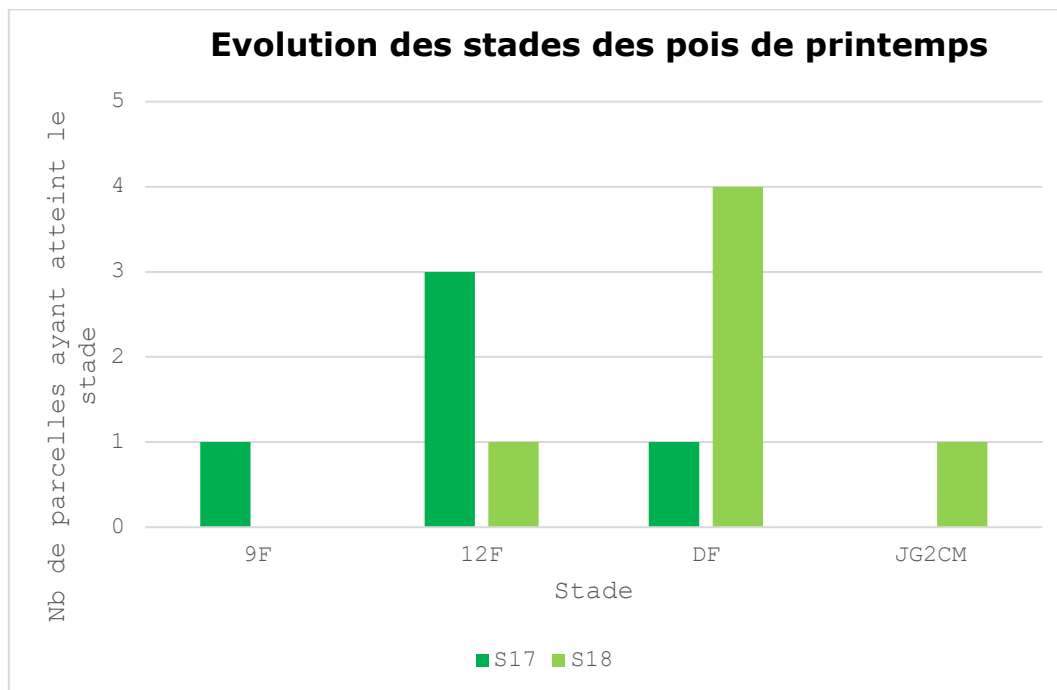
Vous pouvez **télécharger le guide complet et/ou les fiches individualisées par pathogène** : [Guide observateur céréales à paille](#).



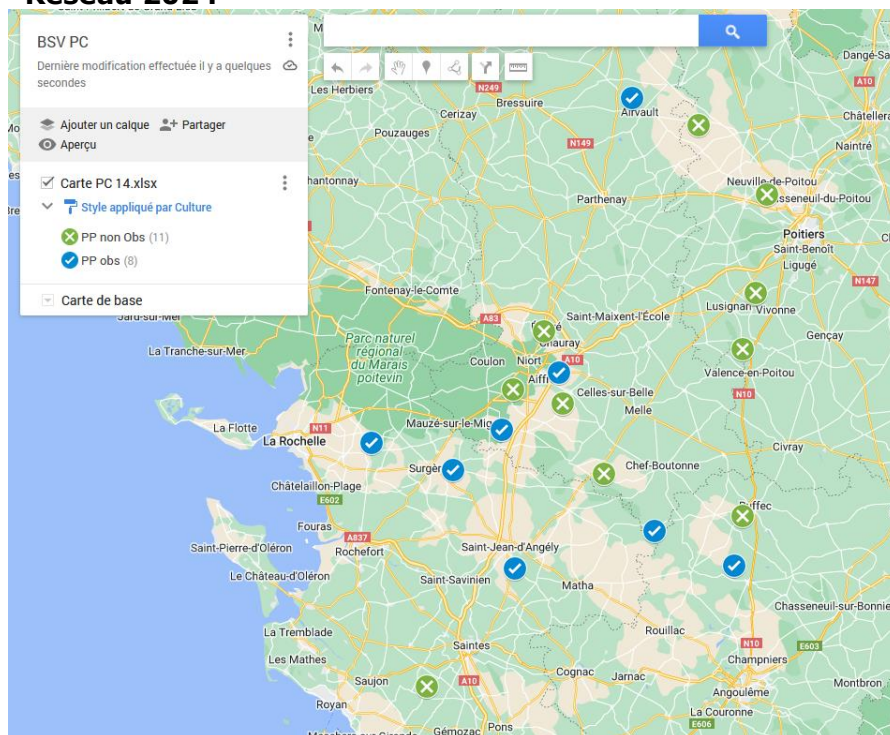
# Pois protéagineux de printemps

## • Stade phénologique et état des cultures

Les pois de printemps, semés entre la mi-janvier et la mi-mars, sont entre les stades 9 feuilles et début floraison (BBCH 19 à BBCH 61). Les premières gousses commencent à être visibles.



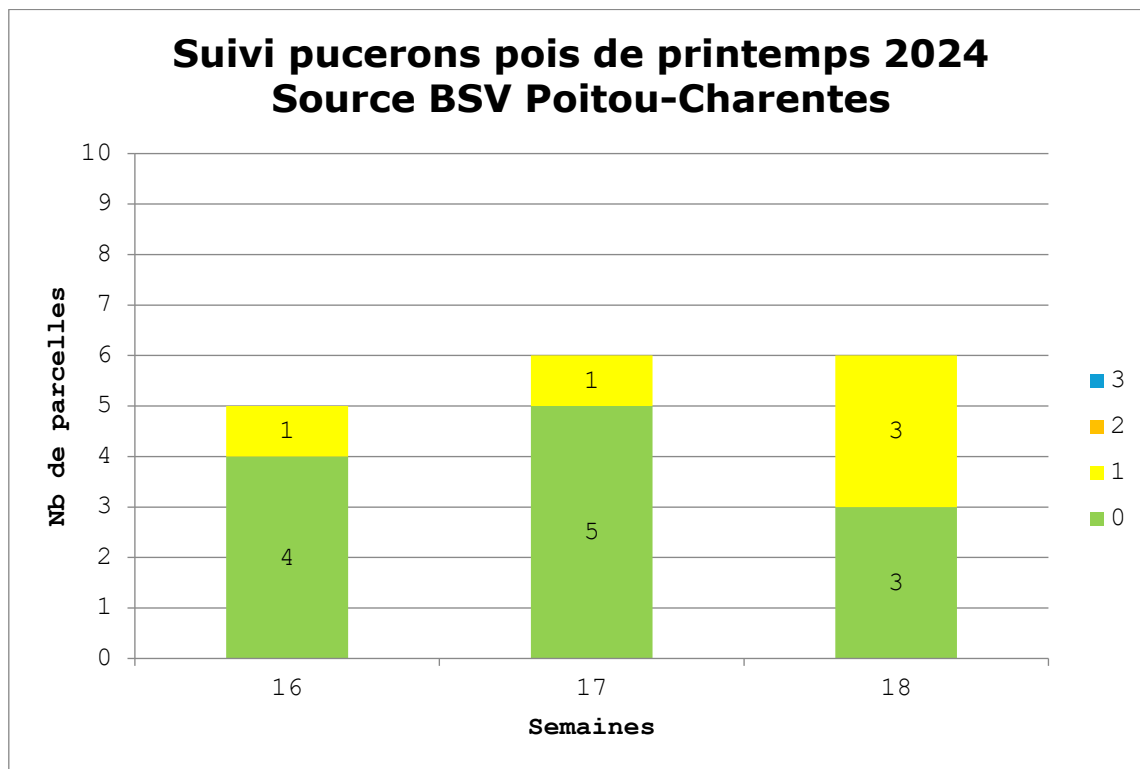
## Réseau 2024



## • Puceron vert du pois (*Acyrtosiphon pisum*)

La présence de pucerons verts est observée sur trois parcelles de pois de printemps, à la note de 1 (1 à 10 pucerons par plante).  
Le ravageur est également observé en dehors du réseau, sa présence restant discrète.

## Suivi pucerons pois de printemps 2024 Source BSV Poitou-Charentes



Note 1 : 1 à 10 pucerons par plante  
Note 2 : 11 à 20 pucerons par plante  
Note 3 : 21 à 40 pucerons par plante  
Note 4 : plus de 40 pucerons par plante

**Période de risque :** de la levée (BBCH 09) à la fin du stade limite d'avortement (2-3 semaines après la fin floraison) (BBCH 79).

Suite aux arrivées précoces des dernières campagnes, il semble néanmoins important de surveiller ce ravageur dès la levée des pois, notamment en cas de temps doux et sec.

### Seuil indicatif de risque :

- **Avant le stade 6 feuilles (BBCH 16)**, le seuil indicatif de risque est **de plus de 10 % de plantes porteuses de pucerons** ;
- **De 6 feuilles à début floraison (BBCH 16 – BCCH 61)**, le seuil indicatif de risque est **de 10-20 pucerons par plante** ;
- **À partir de la floraison (BBCH 61)** le seuil indicatif de risque est de **plus de 30 pucerons par plante**.

Avant toute chose, il s'agit de réaliser une observation de la pression et de son évolution liée au climat (un temps plus frais et/ou pluvieux ralentit la progression des populations) ou à la présence des auxiliaires (coccinelles, syrphes...).

**En présence d'auxiliaires, renouveler régulièrement le comptage afin de définir si ces auxiliaires peuvent maîtriser la population de pucerons.**

**Astuce :** pour faciliter l'observation des pucerons, secouer 2 à 4 plantes au-dessus d'un support clair (type papier rigide format A4). Compter sur ce support le nombre moyen de pucerons obtenu par plante. Renouveler l'opération dans d'autres points d'observations.

## Évaluation du risque



Le risque est considéré comme **moyen** : les pois de printemps arrivent dans la période de risque, et malgré la fraîcheur, les pucerons peuvent commencer à s'installer dans les parcelles.

Leur arrivée et leur installation sont à surveiller, en particulier dès le retour d'un temps plus doux.

Pour rappel, les pucerons sont vecteurs de viroses, dont les symptômes commencent à être visibles dans les parcelles en fin de floraison.

### Méthodes alternatives



Les auxiliaires (coccinelles, syrphes...) doivent également être identifiés et suivis afin de permettre une analyse plus précise du risque pucerons.

### • Autres ravageurs du pois

Des dégâts d'oiseaux et de limaces sont signalés.

### • Complexe *Colletotrichum/Ascochyta pisi/ Ascochyta pinodes*

Le complexe maladies est observée sur quatre parcelles de pois de printemps, à une intensité variable (5% à 20% de la surface foliaire atteinte). La maladie évolue au grès des pluies.

### Période de risque

**De la sortie d'hiver jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (BBCH 19 à BBCH 79).**

## Évaluation du risque

Le risque est considéré comme **moyen** : suite à une présence importante l'an passé, l'inoculum est présent en plaine, et peut rapidement se développer au sein de parcelles. Le temps humide et doux est favorable à l'expression de ce complexe de champignons. Son évolution est à surveiller de près.

Retrouvez une aide à la reconnaissance des symptômes en annexe du [BSV 9](#).

### Méthodes alternatives



Respecter les densités de semis afin de favoriser un couvert aéré, moins favorable au développement des maladies.

### • Autres maladies du pois de printemps

La présence de mildiou est observée en dehors du réseau, la partie inférieure des plantes étant contaminée. La maladie semble peu évoluer.

Ponctuellement, des taches de bactériose peuvent être observées – la maladie est cependant quasi absente des parcelles.

- **Flash pois d'hiver – zoom *Colletotrichum* du pois**

Observable sur pois d'hiver et de printemps depuis trois campagnes, d'abord à de faibles intensités puis de manière beaucoup plus généralisée pour la récolte 2023, le *Colletotrichum* du pois est une maladie fongique apparaissant en foyers au sein de parcelles.

Les premiers symptômes apparaissent sous forme de taches plus ou moins rondes à ovales, de couleur claire, souvent cernées d'une marge brune, avec ou sans ponctuations noires au centre.

Ces symptômes évoluent de façon plus ou moins régulière, parfois sous forme de 'couloirs', des trous peuvent apparaître. Les feuilles entrent en sénescence plus rapidement.

Sur tiges et vrilles, les symptômes sont les mêmes avec des nécroses souvent plus allongées.

Les plantes peuvent finir par « griller » et disparaître.

La maladie est souvent concomitante avec de l'ascochytose sous sa forme « *Ascochyta pisi* », voire de la bactériose.



**Foyers de *colletotrichum* sur pois**







**Nécroses claires  
cernées de brun,  
évoluant sous  
forme de coulure,  
grillant les  
feuilles**

**Nécroses  
allongées  
sur tiges et  
vrilles**



**Dessèchement  
prématuré des  
plantes**

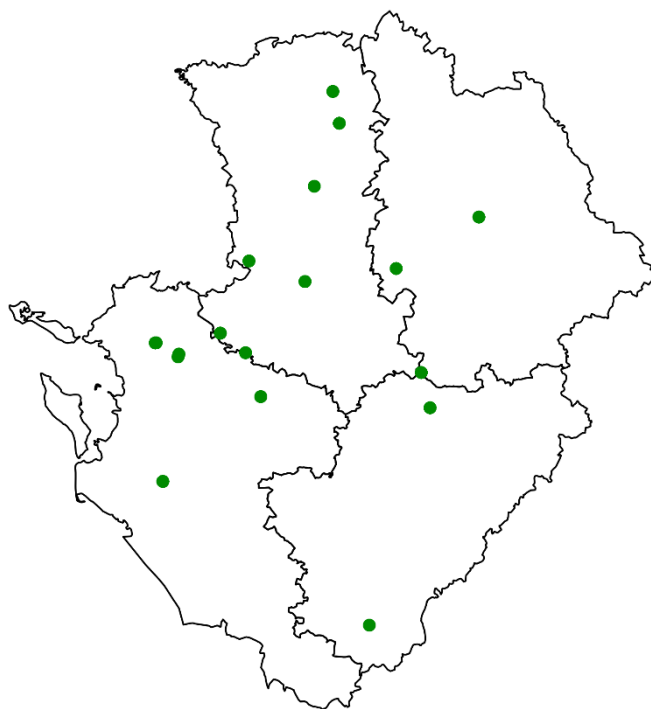


# Colza

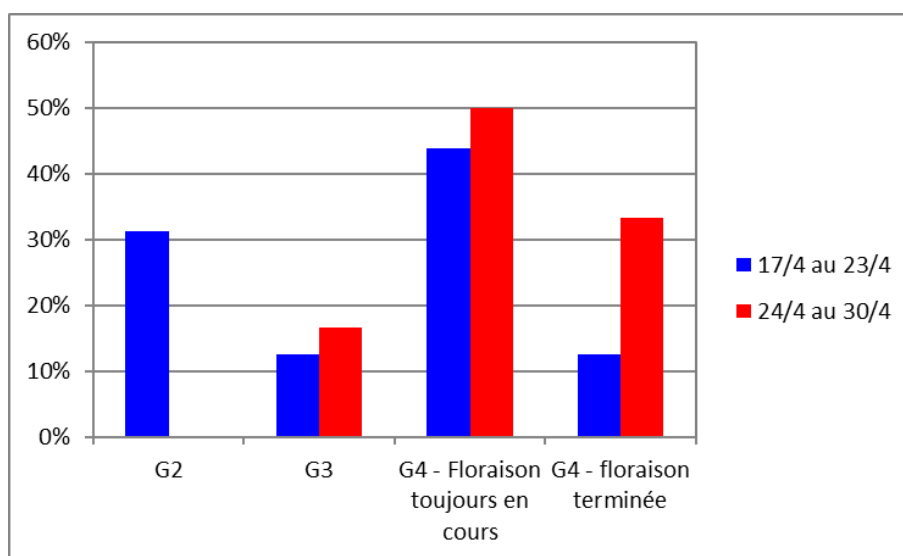
## • Stade phénologique et état de la culture

Cette semaine, 18 parcelles du réseau Poitou-Charentes sont observées.

La moitié des parcelles observées sont au stade G4 avec la floraison toujours en cours et 33 % sont au stade G4 floraison terminée.



**Carte des parcelles de colza observées du 24 au 30 avril 2024**  
(Terres Inovia)

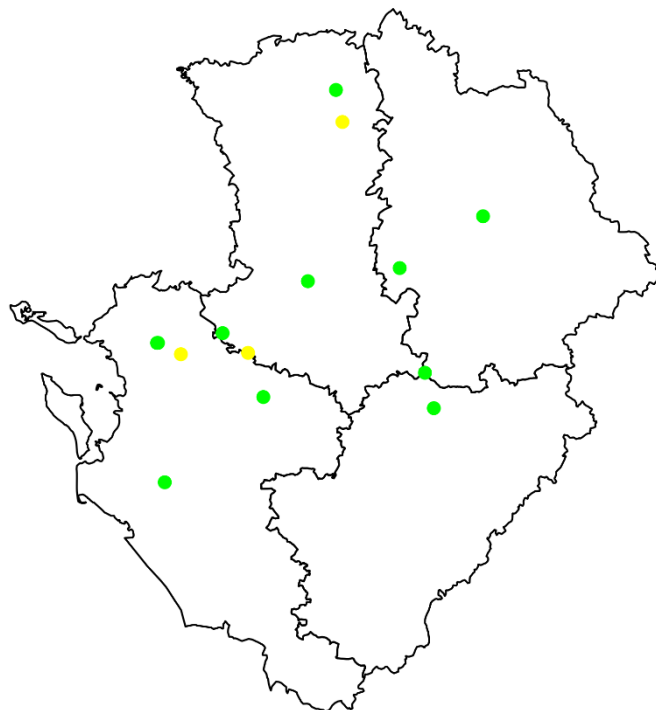


**Evolution des stades du colza en % de parcelles**  
(Terres Inovia)

## • Charançons des siliques

Cette semaine les charançons des siliques sont observés dans 3 parcelles du réseau sur 14 parcelles renseignées :

- 1 observation à PUYRAVAULT (17) avec 0.2 charançon par plante
- 1 observation à DOEUIL-SUR-LE-MIGNON (17) avec 0.3 charançon par plante
- 1 observation à AIRVAULT (79) avec 0.6 charançon par plante



Carte d'observation des charançons des siliques sur les colzas en parcelle du 24 au 30 avril 2024

Point jaune : charançons des siliques présents : <1 insecte/plante

Point vert : charançons des siliques absents  
(Terres Inovia)

**Période de risque :** de G1-G2 (BBCH 70-71, formation des premières siliques et chutes des premiers pétales) à G4 (BBCH 73, 10 premières siliques bosselées).

**Seuil indicatif du risque :** la nuisibilité directe est faible mais une interaction forte avec les cécidomyies peut provoquer des éclatements de siliques responsables de dégâts pouvant être significatifs. Le contrôle du charançon des siliques permet de maîtriser l'impact des cécidomyies. En début d'infestation, le contrôle du ravageur en bordure de parcelle peut suffire à maîtriser les dégâts. **Le seuil retenu est de 1 charançon pour deux plantes.**

### Évaluation du risque



Les charançons des siliques sont toujours observés dans les parcelles de colza de Poitou-Charentes mais leur présence reste très faible.

Avec les informations disponibles, **le risque est actuellement faible.**


## • Pucerons cendrés

Cette semaine, les pucerons cendrés sont observés dans 2 parcelles du réseau : à DOEUIL-SUR-LE-MIGNON (17) avec 0.1 colonie par m<sup>2</sup> et à LE TALLUD (79) avec 0.01 colonie par m<sup>2</sup>.

**Période de risque :** de la reprise de la végétation jusqu'au stade G4

**Seuil indicatif de risque :** 2 colonies par m<sup>2</sup>

**Évaluation du risque**



Le risque est actuellement **faible dans le réseau**.

L'observation pour détecter la présence des auxiliaires est importante pour apprécier leur capacité à enrayer l'infestation.

## Note d'information sur l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, les conditions d'autorisation et d'utilisation des produits phytopharmaceutiques en période de floraison pour certaines cultures ainsi que l'étiquetage de ces produits sont encadrés par arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Cet arrêté abroge les dispositions antérieurement applicables qui étaient fixées par arrêté du 28 novembre 2003. **Ces conditions visent aussi bien désormais les insecticides et acaricides que les fongicides et herbicides.**

### • **Encadrement des autorisations de mise sur le marché**

La mise en œuvre des dispositions fixées par l'arrêté sus-cité implique de distinguer les cultures en fonction de leur potentiel attractif sur les pollinisateurs. A ce stade, 14 cultures figurent dans la liste des cultures considérées comme non attractives (Avoine, Blé, Epeautre, Lentille, Moha, Orge, Pois protéagineux - pois fourrager, Ray-grass, Riz, Seigle, Soja, Triticale, Triticordeum et autres hybrides du blé, Vigne).

**Par défaut, toutes les autres cultures sont considérées comme attractives. Les dispositions à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques en période de floraison leur sont donc applicables.**

Dans une période transitoire, les produits insecticides et acaricides bénéficiant de l'une ou l'autre des mentions dites « Abeilles » :

- « emploi autorisé durant la floraison, en dehors de la présence d'abeilles »
- « emploi autorisé au cours des périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence d'abeilles »
- « emploi autorisé durant la floraison, et au cours des périodes de production d'exsudats en dehors de la présence d'abeilles »,

restent utilisables pour les usages concernés sur les cultures attractives en floraison ou sur les zones de butinage, jusqu'au renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché.

La liste des cultures non attractives, mentionnée plus haut, est indicative et est susceptible d'être révisée suite à la consultation du public dont les résultats sont attendus dans les prochaines semaines.

- **Encadrement de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques**

L'application des produits de protection sur les cultures attractives en floraison ou sur les zones de butinage ne peut désormais s'opérer que dans les **2 heures précédant le coucher du soleil et les 3 heures suivant son coucher**. Des adaptations de ces horaires devraient être possibles sous réserve de mise en œuvre de modalités apportant des garanties équivalentes pour réduire les risques d'exposition des abeilles et autres pollinisateurs.

A ce jour, en dehors des conditions de cultures sous serres et abris, qui de fait limitent l'exposition des pollinisateurs durant la floraison, aucune autre modalité apportant des garanties équivalentes pour réduire les risques d'exposition des abeilles et autres pollinisateurs n'est officiellement reconnue.

Par ailleurs, la restriction d'application à la période comprise entre les 2 H avant le coucher du soleil et les 3 H après, peut être supprimée si la contrainte horaire diminue l'efficacité des traitements du fait d'une activité exclusivement diurne des bio-agresseurs ou si la réalisation dans un délai contraint est incompatible avec les enjeux d'efficacité du traitement fongicide compte tenu de la rapidité de développement de la maladie.

**Les heures de début et fin, ainsi que le motif de cette dérogation doivent être consignés dans le registre pour la production végétale (cahier de traitements).**

**Un couvert végétal installé dans une culture pérenne, étant susceptible de constituer une zone de butinage, doit être rendu non attractif pour les pollinisateurs préalablement à tout traitement insecticide ou acaricide sur la culture pérenne.**

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".*

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Poitou-Charentes sont les suivantes :** AGRICULTEUR, CA 16, CA 17-79, CA 86, CEA LOULAY, COOP LA TRICHERIE, COOP MANSLE-AUNAC, COOP SEVRE ET BELLE, ETS FERRU, ETS LAMY-BIENAIME, FREDON-NA, Lycée Xavier Bernard, NEOLIS, OCEALIA, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE ATLANTIQUE, TERRES INOVIA, VSN NEGOCE.